



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six avril, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-sur-SAÔNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint-Laurent-sur-Saône sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire.

-----  
**Présents** : M. DOUSSOT, Maire ; MM. SAUVAGEON, MARTINEZ, BURTIN et Mesdames GAULTIER, MELLAC, Adjoint.

Mmes CAO-BROWN, COTTIN, FLORE, GERTRUDES, PERCHE, et MM. BARBOSA, BRESSON, CHAMBARD, CHAREYRE, GARCIA-PIQUERAS, Conseillers Municipaux.

**Excusés** : Madame Florence CHEVAUCHET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Sandrine GAULTIER, Adjointe ; Monsieur Frédéric MACQUET, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint.

Absente : Madame Myriam CAICEDO, Conseillère Municipale.

-----  
Madame Fabienne PERCHE est élue secrétaire de séance.

-----  
**ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2021** : Observations reçues par mail de M. GARCIA-PIQUERAS (en noir), réponses apportées en vert :

**Impôts locaux**, merci de noter l'abstention de M. Jean Chareyre ⇒ dans le compte-rendu il est bien noté 2 abstentions de Monsieur Garcia-Piqueras (puisque pouvoir de M. CHAREYRE)

**Plan de financement de la gendarmerie**, merci de noter l'abstention de E. Garcia-Piqueras ainsi que celle de Jean Chareyre ⇒ M. GARCIA-PIQUERAS n'a pas fait part de son abstention lors du vote du plan de financement le 22 mars dernier.

D'une manière plus générale nous souhaiterions que les questions du groupe d'opposition soient mentionnées aux CR des CM à fortiori dans l'organisation à huis clos qui nous contraint ⇒ les questions seront dorénavant retransmises dans le PV

Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

Propos liminaires de Monsieur le Maire :

« Au milieu des difficultés inhérentes à la crise, l'épidémie que nous traversons a également mis en valeur tout le professionnalisme des agents de La Mairie. Ils ont su démontrer, semaine après semaine, leur résilience, leur humanité et leur bienveillance. Nous ne pouvons que remercier, avec humilité et respect, l'ensemble des agents pour l'immense travail accompli.

La campagne de vaccination continue, dans le phasage la priorité est actuellement portée sur la vaccination de la 2<sup>o</sup> injection (Centre de Vaccination du Centre Omnisports de MACON 300 doses journalières sont programmées en deuxième injection contre 50 en primo). Nous atteignons actuellement 14 millions de premières doses contre 6 millions en 2<sup>o</sup> doses. Aline fera un point sur la situation de l'hôpital BOUCHACOURT, en ce qui concerne l'école, nous vivons avec un nouveau protocole avec ses incertitudes quant aux tests individuels pour les enseignants et les tests salivaires pour les élèves (fermeture de la classe après un test positif). Les chiffres COVID de Santé Publique France restent inquiétants, pas de baisse significative à ce jour.

Je voudrai effectuer un petit rappel avant d'entamer l'ordre du jour.

Ce dernier énumère les questions sur lesquelles le conseil municipal est appelé à délibérer. Dans les communes de moins de 3500 habitants il n'y a pas d'obligations à accompagner la convocation de note explicative et/ou de synthèse (article L2121-9 du CGCT).

Nous avons toujours le souci d'apporter le maximum de transparence à notre fonctionnement et nos décisions sont le résultat des réflexions, des rapprochements d'expériences et de compétences internes et externes partagées en conseil municipal. La mairie reste ouverte à toutes les interrogations, les adjoints vous attendent tous les samedis matin de 10H00 à 12H00 pour vous apporter des réponses et enrichir les débats de façon constructive.

Ce soir ce conseil privilégie expressément un moment de partage particulier et ciblé de réflexions autour de projets structurants en cours d'étude. À chacun de s'exprimer, d'échanger de construire en respectant la triangulation de la parole précisée dans notre règlement intérieur.

« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

J'attends de ce temps fort, vos engagements respectueux à mener nos travaux et le bateau St Laurent sur des eaux calmes et agréables.

J'apporterai bien sûr et au fur et à mesure du déroulé de ce conseil les réponses à vos questions ».

*Le Conseil Municipal,*

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

• SÉANCE À HUIS CLOS

DÉCIDE la tenue du Conseil Municipal à huit-clos en raison de la situation sanitaire actuelle

-----

• COMPTE-RENDU SELON L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- SCI PUMULUS : parcelle A625 ; 64, rue Henri Romans Petit.
- Monsieur Jean BALLY : parcelle A 625 ; 62, rue Henri Romans Petit.
- SARL KATE : parcelles A 729, 732, 728, 730 ; 119 quai Bouchacourt ; 295 m<sup>2</sup>.

RENONCE À SON DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

-----

• MISE EN VENTE APPARTEMENTS COMMUNAUX

DÉCIDE de mettre en vente trois appartements communaux situés l'un au 245 rue de la Levée, les deux autres au 257 rue de la Levée (au dessus de la bibliothèque municipale).  
DIT qu'afin de déterminer le prix de vente, l'avis du service de l'évaluation domaniale de la direction de l'immobilier de l'Etat sera sollicité.

-----

• DÉCISION MODIFICATIVE N°1

DÉCIDE la modification des comptes suivants :

INVESTISSEMENT :

Recettes :

C/2228-041 – immo. reçues affect. aut. agencemts/aménagmts terrain = 21.377,03 €

Dépenses :

C/2128-041 – immo. corp. aut. agencements et aménagements terrain = 21.377,03 €

-----

• CIMETIÈRE COMMUNAL : TARIF CAVURNE

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des cavurnes au cimetière communal :

15 ans = 155 €

30 ans = 250 €

-----

• PRÉSENTATION DES PROJETS COMMUNAUX, NOTAMMENT LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire, présente les projets envisagés pour la commune :

- Assurer la sécurité routière par la création d'un rond-point à la sortie du pont de St Laurent permettant de réguler le flux des voitures (20.000 véhicules/jour), de mieux distribuer les accès et de réduire la vitesse.
- Augmenter l'attractivité de la commune par la création de nouvelles places de parking de proximité et par la réhabilitation de la place de la République, devenue obsolète. Réaménagement des espaces de vie.
- Monsieur le Maire souhaite revitaliser le tissu économique et indique que les investisseurs sont présents.

A la suite de cette présentation, le débat s'ouvre au sein du Conseil.

Madame Fabienne PERCHE, Conseillère Municipale, reste sceptique quant à la mise en place d'un rond-point à la sortie du Pont.

Monsieur Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Conseiller Municipal, insiste sur la nécessité de parkings de proximité et de concertation avec les habitants afin d'intégrer la population en amont.

Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire, répond que des réunions publiques seront programmées une fois que le projet aura avancé.

Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, évoque la possibilité de venir en réunion publique sans plan et d'ouvrir ainsi le débat avec la population.

Madame Géraldine FLORE, Conseillère Municipale, est tout à fait favorable à une association des Saint-Laurentins dès les départ.

Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire, évoque ensuite les programmes menés par Mâconnais Beaujolais Agglomération :

- création de 2 parkings sur Saint-Laurent, l'un au nord et l'autre au sud afin de favoriser les mobilités (les usagers pourront ainsi garer leurs véhicules et utiliser ensuite les navettes qui seront mises en place entre St Laurent et Mâcon).

Monsieur Jean BARBOSA, Conseiller Municipal, évoque un éventuel problème en cas d'inondation pour le parking qui sera vers la salle des fêtes.

- Saône Digitale : diffusion d'un film de présentation. Monsieur Jean CHAREYRE, Conseiller Municipal, souhaite connaître l'échéancier. Réponse apportée par Monsieur le Maire ⇨ jusqu'en 2030.

Monsieur Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Conseiller Municipal, indique que pour lui les start up sont toxiques, ne permettant pas de pérennisation.

Il lui est répondu qu'il y aura également des multi-entreprises.

- Cité des Vins à Mâcon : Monsieur Emmanuel GARCIA-PIQUERAS doute de la réussite de ce projet et donne en exemple la cité de la gastronomie à Lyon qui a fait faillite.

Monsieur le Maire évoque à son tour le succès de la cité des vins de Bordeaux.

Monsieur Emmanuel GARCIA-PIQUERAS, Conseiller Municipal, lui répond que « les Bordelais savent se vendre mais pas les Bourguignons ».

-----  
• **INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire indique que les déjections canines demeurent un fléau pour la commune et rappelle que « la répression des actes d'abandon de déchets ou de constitution de dépôts illégaux est un des problèmes majeurs que les maires ont à gérer et le Gouvernement s'est attaché à donner aux maires les pouvoirs nécessaires pour lutter contre ces pratiques ». Il sera donc nécessaire d'évoquer ce problème lors d'un prochain Conseil Municipal.
- En prévision de la future réouverture des commerces, Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire, souhaite évoquer les options possibles afin d'aider les restaurateurs : fermeture partielle des quais, suppression places de parking afin d'installer des terrasses.....

Messieurs GARCIA-PIQUERAS et CHAREYRE, Conseillers Municipaux, indiquent qu'ils sont tout à fait favorables à ce coup de pouce. Des solutions seront donc mises en place dans ce sens.

- Prochain Conseil Municipal : LUNDI 14 JUIN à 19H00

- Intervention de Madame Sandrine GAULTIER, Adjointe : Après les trois premiers marchés du dimanche matin, la municipalité peut être fière du travail accompli.

Les retours sont très bons : remerciements de la part des producteurs ainsi que des acheteurs qui viennent de St Laurent, de Mâcon et des environs (du Mâconnais ou de la Bresse).

Sont présents une quinzaine de producteurs par dimanche qui proposent les produits suivants : miel, fromages de brebis, fromages de chèvres, rôtisserie, volailles crues, confitures artisanales, fleurs, permaculture, 2 maraichers, primeur, pâtissier, poissonnier, viande bio, et certains de nos restaurateurs qui viennent proposer leurs plats à emporter tant qu'ils n'ont pas rouverts leurs restaurants.

Un stand bio de thés, cafés, infusions, cacao viendra également tous les 15 jours. Et puis dès que cela sera permis, il y aura à la vente des produits non alimentaires (exemple : produits au lait d'anesse, bougies, ...).

Beaucoup de demandes de producteurs sont reçues en Mairie, mais malheureusement la place est limitée, ce qui ne permet pas de répondre favorablement à chacun.

Pour l'instant, chaque dimanche les 5 adjoints s'occupent du placement des producteurs, de la mise en place des barnums pour les restaurateurs, de la mise en place des barrières ainsi que du bon fonctionnement du marché. Les Conseillers Municipaux vont recevoir prochainement un tableau sur lequel ils pourront s'inscrire afin de faire une permanence le dimanche matin. En effet, il faudrait pour chaque marché qu'il y ait 1 adjoint ainsi qu'un conseiller municipal sur place de 6 h 45 à 12 h 45 environ. Ou se relayer pour qu'un des deux reste sur place en cas de problème quelconque, pour aider au montage et démontage des barnums pour les restaurateurs, ... Remerciements anticipés pour leur implication.

Scolaire : reprise ce 26 avril des élèves après les vacances scolaires. Rentrée normale. Rien à signaler.

Fin mars, un dossier a été déposé afin d'obtenir une subvention concernant l'acquisition d'équipement numérique pour l'école, dans le cadre de l'appel à projet du plan de relance.

Concernant le P.E.D.T. la convention a été réalisée et un exemplaire va être transmis à la D.D.C.S.01 par le CLEM pour un avis comme cela était convenu. Le Comité de pilotage sera ensuite réuni dès que cela sera possible afin de donner des explications en concertation avec le CLEM.

- Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire, revient sur les débordements survenus lors du premier dimanche de marché. Depuis tout est rentré dans l'ordre, il a rencontré les personnes concernées pour en discuter, et aucun retour négatif à ce propos n'est parvenu en Mairie, ni sur la page facebook de la Mairie.
- Intervention de Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint : la mise en sécurité de la salle des fêtes a été effectuée. Concernant l'aménagement du jardin du souvenir, des devis sont en attente.
- Intervention de Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, Adjoint : des devis ont également été demandés dans le cadre de la mise en sécurité des écoles.

- Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, fait un compte-rendu du Conseil d'Administration de la Maison Bouchacourt qui s'est tenu ce 26 avril.
- Réponses (en vert) aux questions (en noir) envoyées par mail par Monsieur GARCIA-PIQUERAS et Madame Géraldine FLORE, Conseillers Municipaux : L'analyse des besoins sociaux est une obligation légale qui s'impose dans la 1ère année du mandat : où en est-on dans notre commune ⇒ En cours, nous identifions ces éléments avec le CCAS qui s'est réuni 2 fois. Nous sommes sur le point d'envisager la possibilité d'installer un centre social animé par le CLEM en fin d'année 2021.
- Un souci d'équipement à la cantine scolaire oblige certains enfants à manger à genoux faute de rehausseurs. La mairie a été saisie il y a quelque temps mais le problème n'est pas résolu. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ? ⇒ Jean-Claude MARTINEZ et Nathalie CHEVRAU sont allés constater sur place. Seul un enfant se tient sur les genoux, d'autres plus petits que lui arrivent à manger assis. Jacques DOUSSOT, Maire, et Patrick BURTIN, Adjoint, se sont également rendus au restaurant scolaire et ont constaté que les équipements spécifiques jeunes enfants sont complètement adaptés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h11

Le Maire  
Jacques DOUSSOT

